



NOYELLETTE EN L'EAU



Bulletin Municipal d'Informations

Juin 2024

Chers habitants,

Un premier semestre 2024 qui s'achève, non sans aléas.

Le premier est cette triste météo qui surcharge nos nappes phréatiques. Certes une bonne chose contre la sécheresse mais c'est plus inconfortable pour les débordements de notre rivière, les dégâts que ça engendre et les remontées de nappes dans les caves des riverains. Espérons que le soleil pointe le bout de son nez pour profiter des vacances et faire le plein de vitamines D avant l'automne.

Le second est le regret de constater les vols répétés sur les biens publics communaux. La gouttière de l'école dans un premier temps, suivie par les fleurs sur la route départementale, à peine 10 jours après avoir été plantées dans les nouveaux bacs à fleurs, volés également au lendemain des fleurs dérobées, les sacs des poubelles publiques... Ça reste déplorable de voir ce genre de comportement lorsque l'équipe municipale fait de son mieux pour le bien vivre à Noyellette. Les plaintes ont été déposées pour chaque fait.

L'ensemble de l'équipe municipale encourage tous les élèves pour leurs examens, remercie l'ensemble des habitants qui participent aux actions et manifestations, ce qui fait vivre notre jolie commune et bien sûr souhaite de bonnes vacances à tous.

LARIVIERE Anne-Sophie, Maire

Bulletin Juin 2024

Sommaire

| | |
|----------------|-------|
| Passage à gué | 1 |
| Mot du Maire | 2 |
| Infos diverses | 3 - 4 |
| Elections | 5 - 6 |
| Rétrospective | 6 - 8 |

Règles du bon voisinage (page détachable)

INFOS MUNICIPALES

Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 03 21 58 37 89 ou par mail à l'adresse mairie-noyелlette@orange.fr

Nouveaux horaires : vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Merci de sonner avant 17h nous viendrons vous ouvrir le portail.

Restez informé sur : www.noyелlette.fr

Facebook : Mairie de Noyellette

Et l'application intramuros

Congés d'été :

Nous vous informons que la mairie sera **fermée du 5 au 25 août** pour les vacances d'été.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre l'élue de permanence au 06 74 19 72 47.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous, en espérant que le soleil pointe vite le bout de son nez !



Site internet

La commune en partenariat avec la communauté de communes des Campagnes de l'Artois a réalisé une refonte totale du site internet communal www.noyellette.fr.

N'hésitez pas à le visiter, vous y trouverez les informations communales actualisées, les comptes-rendus de réunion de conseil municipal, l'agenda communal intercommunal, ...

Recensement et JDC

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.



Documents à fournir ; pièce d'identité justifiant de la nationalité française et livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie, vous remettra alors une **attestation de recensement**. Cette attestation est nécessaire pour passer des examens (diplômes, concours, permis, ...).

Inscription sur la liste électorale :

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir participer aux différents scrutins.

Avec la mise en place du nouveau répertoire électoral unique (REU), vous pouvez vous inscrire en ligne à l'adresse

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/demande-inscription-listes-electorales> ou venir directement en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, le cerfa à compléter vous sera fourni par la mairie.



Demande de passeports et cartes d'identité



Désormais, la mairie ne gère plus les dossiers de demande de passeports ou cartes d'identité.

Il est nécessaire de se rendre dans les mairies équipées de station biométrique.

Pensez bien à prendre rendez-vous avant de vous déplacer. Mairie Avesnes le comte : 03.21.60.67.00

SMAV

La mise en place des cartes d'accès aux déchèteries du territoire est en place depuis le 1^{er} janvier 2024

Si vous n'avez pas encore votre badge, ne tardez plus à le commander !

La demande de badge se fait en ligne sur le site www.sma62.fr. Pour ce faire, il suffit de compléter le questionnaire en ligne et joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que la pièce d'identité du demandeur.



Remontées de nappes

Comme le montre notre photo de couverture, notre passage à gué subit depuis quelques mois la montée des eaux due aux remontées de nappes phréatiques. Ces dernières sont pleines et l'écoulement des eaux doit se faire naturellement.

Certaines caves, sous-sols et vides sanitaires sont également inondés. Cette situation a amené la commune à faire une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour remontées de nappes. Si celle-ci est accordée, les particuliers impactés pourront voir la prise en charge des dégâts constatés par leur assurance.

Si vous êtes concernés par la montée des eaux, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie et à faire des photos datées qui pourront vous être demandées par la suite si besoin.

Concernant l'état du passage à gué, celui-ci ne permet plus d'être emprunté en toute sécurité d'une part à cause du niveau de l'eau et d'autre part à cause de l'état du fond qui peut endommager lourdement les véhicules.

Des entreprises ont été contactées pour intervenir au plus vite sur les réparations du passage à gué. Celles-ci ne pourront intervenir que lorsque le niveau de l'eau aura largement diminué.

La commune a fait procéder au contrôle de l'entretien du lit de la rivière. La police de l'eau et le service environnement de la communauté de communes ont confirmé qu'aucun embâcle entrave le flux et l'écoulement de l'Ugy, que le faucardage est correctement réalisé et qu'il est strictement interdit de retirer les herbes ou curer le lit mineur.

Résultats Elections européennes du 9 juin 2024 à Noyellette :

| LISTES | SCORE | | |
|--|---------------|---|-------------|
| La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine Le Pen Jordan BARDELLA | 27,06 % 23 | Liste Asselineau-Frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix François ASSELINEAU | 3,53 % 3 |
| Besoin d'Europe Valérie HAYER | 12,94 % 11 | Gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel Léon DEFFONTAINES | 3,53 % 3 |
| Réveiller l'Europe Raphaël GLUCKSMANN | 12,94 % 11 | Europe Ecologie Marie TOUSSAINT | 3,53 % 3 |
| La France fière, menée par Marion Maréchal, et soutenue par Eric Zemmour Marion MARÉCHAL | 12,94 % 11 | Ecologie au centre Jean Marc GOVERNATORI | 2,35 % 2 |
| La Droite pour faire entendre la voix de la France en Europe François-Xavier BELLAMY | 8,24 % 7 | Europe Territoires Ecologie Guillaume LACROIX | 1,18 % 1 |
| Alliance rurale Jean LASSALLE | 4,71 % 4 | La France insoumise - Union populaire Manon AUBRY | 1,18 % 1 |
| Parti animaliste - Les animaux comptent, votre voix aussi Hélène THOUY | 3,53 % 3 | L'Europe ça suffit ! Florian PHILIPPOT | 1,18 % 1 |
| | | Equinoxe : écologie pratique et renouvelé démocratique Marine CHOLLEY | 1,18 % 1 |
| | | Forteresse Europe - Liste d'unité nationaliste Pierre-Marie BONNEAU | 0,00 % 0 |
| | | Non à l'UE et à l'OTAN, communistes pour la paix et le progrès social Charles HOAREAU | 0,00 % 0 |
| | | France libre Francis LALANNE | 0,00 % 0 |
| | | La Ruche citoyenne Lorys ELMAYAN | 0,00 % 0 |
| | | Défendre les enfants Gaël COSTE-MEUNIER | 0,00 % 0 |
| | | Démocratie représentative Hamada TRAORÉ | 0,00 % 0 |
| | | Espéranto langue commune Laure PATAS D'ILLIERS | 0,00 % 0 |
| | | Pour une humanité souveraine Léopold-Edouard DEHER-LESAINTE | 0,00 % 0 |

| | |
|--|-------------|
| Liberté démocratique française Patrice GRUDÉ | 0,00 % 0 |
| Pour une démocratie réelle : décidons nous-mêmes ! Philippe PONGE | 0,00 % 0 |
| Free Palestine Nagib AZERGUI | 0,00 % 0 |
| Parti révolutionnaire Communistes Olivier TERRIEN | 0,00 % 0 |
| Parti pirate Caroline ZORN | 0,00 % 0 |
| PACE - Parti des citoyens européens, pour l'Europe sociale, pour la planète ! Audric ALEXANDRE | 0,00 % 0 |
| Ecologie positive et territoires Yann WEHRLING | 0,00 % 0 |
| Paix et Décroissance Michel SIMONIN | 0,00 % 0 |

| | |
|---|-------------|
| Pour une autre Europe Jean-Marc FORTANÉ | 0,00 % 0 |
| Lutte ouvrière, le camp des travailleurs Nathalie ARTHAUD | 0,00 % 0 |
| Changer l'Europe Pierre LARROUTUROU | 0,00 % 0 |
| Nous le peuple Georges RENARD-KUZMANOVIC | 0,00 % 0 |
| Pour un monde sans frontières ni patrons, urgence révolution ! Selma LABIB | 0,00 % 0 |
| « Pour le pain, la paix, la liberté ! » présentée par le Parti des travailleurs Camille ADOUE | 0,00 % 0 |
| Non ! Prenons-nous en mains Edouard HUSSON | 0,00 % 0 |

| | |
|-----------------------------|----------------|
| ABSTENTION : 30,08 % | × |
| PARTICIPATION | 69,92 % |
| 123 inscrits | 86 votants |
| 85 exprimés | 69,11% |
| 0 votes blancs | 0,00% |
| 1 votes nuls | 1,16% |

Nous vous rappelons qu'à la suite de ces élections, le Président a dissous l'Assemblée Nationale. Par conséquent, tous les électeurs sont convoqués les dimanches 30 juin et 7 juillet 2024 pour exprimer leur vote.

En cas d'absence, pensez à donner procuration à l'électeur de votre choix. Attention, un électeur ne peut recevoir qu'une seule procuration donnée en France. Il n'est pas obligatoire de désigner une personne présente sur la liste électorale de la commune, cependant l'électeur mandataire devra venir voter à Noyellette pour la procuration qu'il aura reçu.

VOTE PAR PROCURATION

Gagnez du temps, faites votre procuration en ligne sur

<https://www.maprocuration.gouv.fr>

Si vous ne souhaitez pas utiliser internet, vous pouvez vous rendre directement en gendarmerie ou bureau de police.

Votre procuration en 4 étapes



1

Effectuez votre demande en ligne et conservez le numéro de référence de dossier



2

Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre numéro de référence et d'une pièce d'identité



3

Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



4

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration



RETROSPECTIVE

➤ Plantons le décor

Le 31 janvier, en présence de quelques habitants et élus, l'entreprise Kéolis a offert à la commune un tilleul à petites feuilles. Cet arbre a été planté au bord de la rivière proche de la salle des fêtes.

Cette action marque l'engagement de keolis Pays d'Artois à contribuer à la décarbonisation des transports en commun ; et consiste à planter un arbre dans chaque commune desservie par les lignes régulières régionales exploitées par leur réseau en tant que délégataire de service public des Hauts-de-France.



➤ Pâques

Cette année la commune a organisé une chasse à l'œuf un peu particulière avec l'aide précieuse d'Emma Mattuizzo, Conseillère Municipale en charge d'assister le lapin de pâques qui a préféré une chasse au trésor ludique pour gâter les petits gourmands.

Un sympathique moment convivial et familial pour le plaisir de tous, et par chance le soleil était présent !
Merci à tous les participants, petits et grands



➤ Nettoyons Noyellette

Les 6 et 7 avril, le conseil municipal et quelques habitants volontaires ont nettoyé les extérieurs de la salle des fêtes, de l'école, du cimetière ...et installé des bacs à fleurs sur la départementale.

Nous tenons à remercier Mr Reymbaut ainsi que l'entreprise Sarl Cardelau

Le conseil municipal continue d'entretenir et aménager la commune pour le bien vivre à Noyellette, il reste dommageable de voir le manque de respect de certains qui se permettent de voler les biens publics.



➤ 8 mai

La commémoration du 8 mai s'est tenu sous un ciel gris en présence des élus et de la population.



Le message de Monsieur Lecornu, Ministre des Armées, et de Madame Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, a été lu par Madame le Maire puis la gerbe a été déposée par Lucas.



A suivi le dépôt de gerbe sur la tombe des aviateurs, morts pour la France, puis un vin d'honneur a été offert à la salle des fêtes pour partager un moment de souvenirs en l'honneur combattants.